



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **EASY TRAVEL CHOICE SARL**, Av. de Gratta-Paille 2, World Trade Center, 1018 Lausanne
2. Date du prononcé de dissolution: 31.07.2012
3. Suspension de faillite: 14.08.2012
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 03.09.2012
5. Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But de la société: Conception et commercialisation d'outils d'aide à la décision dans le domaine des voyages et des loisirs, au moyen notamment des nouvelles technologies informatiques, Internet et mutli-média.
Par décision du président du Tribunal d'arrondissement de Lausanne du 31 juillet 2012, la société a été déclarée dissoute conformément aux articles 154 ORC et 731b CO; sa liquidation a été ordonnée selon les dispositions applicables à la faillite.

Office des faillites de Lausanne
021/316.65.06
1014 Lausanne Adm cant

00802699

